

Compte rendu de séance

Séance du 1er Octobre 2020

L' an deux mil vingt, le premier Octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur GODEY Éric Maire**.

Présents : Messieurs GODEY, BERNARD, Madame SELZER, Monsieur GILLET, Madame CHARPENTIER, Monsieur VERHEULE, Madame THOLLIER, Monsieur LEBRUN, Madame BOISCOMMUN.

Absentes excusées avec pouvoir :

Madame DURAND donne pouvoir à Madame BOISCOMMUN.

Madame CHAGOURIN donne pouvoir à Monsieur GODEY.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 24 septembre 2020

Date d'affichage : 24 septembre 2020

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis le 06 octobre 2020

et publication ou notification du 06 octobre 2020

A été nommée secrétaire : Madame CHARPENTIER.

Le compte rendu de la séance du 02 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

I. Délibération : Décision modificative n°01 exercice 2020 - Référence n°26/2020.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 juin 2020 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la commune,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- adopte la décision modificative n°01 telle que figurant dans le tableau ci-après :

Intitulés des comptes	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Article	Montant		Article
Réseaux d'électrification	21534	2.600,00 €		
Autres constructions			2138	2.600,00 €

Total investissement	2.600,00 €	2.600,00 €
----------------------	------------	------------

II. Délibération : Demande de subvention Appel à projets d'intérêt communal 2021 (volet 3) travaux réfection route de Jaugène - Référence n°27/2020.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre du projet des travaux de réfection de la route de Jaugène, la commune a la possibilité de demander une subvention au titre de l'Appel à projets d'intérêt communal pour l'année 2021 (volet 3) auprès du Conseil Départemental du Loiret.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 21.512,00 euros HT, soit 25.814,40 euros TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- permet à Monsieur le Maire de faire une demande de subvention au titre de l'Appel à projets d'intérêt communal pour l'année 2021 (volet 3) auprès du Conseil Départemental du Loiret, concernant les travaux de réfection de la route de Jaugène,

- adopte le projet,

- autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces permettant de mener à bien ce dossier.

III. Affaires diverses.

III.1 Repas des aînés + colis.

En raison de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19, les manifestations sont suspendues ainsi que le repas des aînés, qui se verront remettre pour cette année un colis.

La confection des colis sera réalisée par l'ensemble des Conseillers Municipaux.

III.2 Arbre de Noël pour les enfants.

Il sera prévu un circuit dans la commune par le Père Noël qui distribuera les cadeaux le samedi 12 décembre 2020.

III.3 Travaux busage fossé route d'Oussoy.

La réfection de la deuxième tranche du busage de fossé route d'Oussoy financée par l'Agglomération Montargoise a été effectuée.

III.4 Programmation des travaux pour 2021.

- aménagement du parking de la salle communale,
- réfection de la route du Mordereau,
- acquisition d'une balançoire et d'une table de ping-pong pour le terrain multisports,
- changement des deux portes d'entrée de la mairie et installation d'une alarme,
- mise en place de ralentisseurs type dos d'âne routes de Vimory et d'Oussoy,
- busage du fossé route des Comtes au départ de la route de Vimory jusqu'au chemin des Renardières,
- étude pour la restauration intérieure et extérieure de l'église.

Séance levée à 21 heures 30.